# ENTRENOUS WWW. VOUS AVEZ LA PAROLE

www.wk-vet.fr

LE BILLET "ÉCOLO"

•• Les forages en eaux profondes, nouvel Eldorado?

**Menace sur** les tortues marines, les lamantins, les crevettes et les ibis rouges de Guyane? Le premier couac du gouvernement Ayrault – changement de la ministre de l'Environnement 2 mois après sa nomination, juste après sa décision de stopper les explorations pétrolières au large de la Guyane – a mis en évidence les incohérences du parti au pouvoir en matière environnementale.

La hausse du prix du baril de brut a rendu rentable les prospections et les exploitations de pétrole non conventionnel (exploration en Arctique, pétrole issu de sables bitumineux ou de schiste, forages profonds, etc.). Mais à quel coût pour l'environnement?

> PAR MARC VASSART

**Vous souvenez-vous** de Deepwater Horizon? Petit rappel des faits. Cette plate-forme pétrolière louée par la compagnie britannique BP forait dans le golfe du Mexique (dans les eaux territoriales américaines) le puits le plus profond jamais creusé en *offshore* (10 685 m, dont 1259 m sous l'eau). Elle a explosé le 20 avril 2010, générant un incendie puis une marée noire de grande envergure. Selon une esti-

mation moyenne, 4,9 millions de barils, soit 780 millions de litres, se sont répandus dans la mer, provoquant un désastre écologique sans précédent.

Finalement, on ignore encore ce qui a été le plus dommageable aux écosystèmes, le pétrole ou les agents dispersants déversés dans l'eau pour dissoudre le pétrole.

Le président Obama, après l'accident, avait annoncé un moratoire de 6 mois sur les forages en eaux profondes. Il a tenu 4 mois et demi. Les pétroliers sont toujours à la Maison-Blanche.

S'obstiner à exploiter jusqu'à la dernière goutte les énergies fossiles est un non-sens si l'on veut espérer réduire à temps les émissions de gaz à effet de serre et ralentir (un peu!) la hausse prévue des températures.

À court terme, en Guyane, la seule question qui vaille est la suivante : qu'est-ce qui peut nous garantir que les procédures de Shell seront plus sûres que celles de BP et qu'elles ne mettront pas en péril l'une des dernières grandes mangroves de la planète? <

## **PÉTITION**

# Par Catherine Laurent,

consultante en ostéopathie vétérinaire



# Signez la pétition sur l'ostéopathie

Au moment où doivent paraître les décrets d'application qui encadreront la formation des futurs ostéopathes animaliers non vétérinaires, de puissants

lobbies financiers poussent le ministère à vider ces décrets d'une partie de leur sens originel : l'agrément des instituts de formation et le référentiel de compétences que les étudiants doivent *a minima* posséder pour exercer sérieusement et sans risque l'ostéopathie sur les animaux.

Peut-être que si le plus grand nombre se mobilise pour "appuyer dans l'autre sens", ces décrets à paraître pourront réellement encadrer ces formations et éviter que des charlatans ne s'autoproclament "ostéopathe animalier"... Enfin j'espère. Cela étant, si vous vous sentez un peu concerné(e), un petit topo est disponible sur

http://www.osteovet33.fr/spip.php?breve4 ainsi qu'une pétition à signer et à diffuser le plus largement possible.

### **EN BREF**

# Recherche féline primée

À l'occasion du congrès international de médecine féline de Budapest (Hongrie), 2 vétérinaires ont reçu l'*ABCD and Merial Young Scientist Award* pour leurs travaux scientifiques.

Céline Robert-Tissot (Zurich, Suisse) a été récompensée pour ses recherches fondamentales sur le système immunitaire naturel antiviral chez le chat : un oligonucléotide, aux effets immunostimulants sur les cellules félines, pourrait participer à l'inhibition des réplications virales. Les travaux de recherche clinique de Bianca Stützer (Munich, Allemagne) portent sur le FeLV : elle a recherché la présence du virus chez des chats atteints de troubles néoplasiques ou dégénératifs évoquant

son action, mais chez les quels les tests classiques de détection des antigènes étaient négatifs. Seuls 5 % des cas de cytopénie non régénérative seraient ainsi expliqués, et aucun lymphome. <

